

2023 : Inquiétantes résolutions de la Direction de l'imprimerie MCC Libourne pour cette nouvelle année !

Une partie du **management de MCC est totalement décomplexé !** Voyez plutôt :

- **Le chef d'atelier du secteur impression, fin d'année 2022, égrène des injures à un salarié devant témoins : « ...Tu as une tenue de PD... » au passage il s'agit de la tenue obligatoire en entreprise. « ...Hé le gros ?... ». Puis dans un texto : « ...Tu es une brèle... ». Puis le lendemain : « ...ferme ta gueule ! ... ». Et bien d'autres propos tout aussi vexatoires et discriminants. Il remet le couvert en 2023 envers ce même salarié : « ...sors tes mains des poches, tu te branles les couilles... », « ...tu ne sers à rien que tu sois sur t machine ou pas... ».**
- **Un agent de maîtrise, de plus représentante du personnel, s'est vue elle déstabilisée lors de son entretien d'évaluation biannuel. Il lui a été demandé sur le champ si elle validait une demande de rupture conventionnelle proposée avec insistance, voire vigueur par sa hiérarchie ! Le délégué syndical appelé à la rescousse par la salariée dénonça alors sur le champ ces agissements.**

Nous exigeons :

1. **Le respect du droit et du règlement intérieur et donc notamment le respect de la dignité des salariés.**
2. **Que le compte rendu de l'entretien qu'à eu la salariée mentionne le fait qu'une rupture conventionnelle lui a été proposé.**
3. **Que des excuses soient présentées notamment aux salariés ciblés, que soit porté à l'ordre du jour du prochain CSE ces sujets, et que la Direction exprime par écrit ce qu'elle entend faire pour faire reconnaître et faire cesser ces troubles.**

Libourne le 09 01 2023

Non, 2023 ne sera pas l'année de tous les excès chez MCC !